



HAL
open science

Le bassin Caraïbe dans les Amériques : intégration régionale ou continentale ?

► **To cite this version:**

Le bassin Caraïbe dans les Amériques : intégration régionale ou continentale ?. M@ppemonde, 2003, n°72, pp.12-15. halshs-00005502

HAL Id: halshs-00005502

<https://shs.hal.science/halshs-00005502>

Submitted on 16 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE BASSIN CARAÏBE DANS LES AMÉRIQUES : INTÉGRATION RÉGIONALE OU CONTINENTALE ?

Maurice Burac*, Henry Godard*, François Taglioni**

RÉSUMÉ. Les recompositions à l'œuvre dans le paysage des associations économiques régionales en Amérique latine, dans l'ombre des États-Unis, de l'internationalisation des échanges et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), affectent le Bassin caraïbe. La lutte semble bien inégale entre l'Organisation des États de la Caraïbe (AEC), dont les compétences et les moyens sont limités et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qui se met en place sous l'égide des États-Unis.

• AMÉRIQUES • BASSIN CARAÏBE • COOPÉ-
RATION RÉGIONALE • INTÉGRATION
RÉGIONALE • MONDIALISATION

ABSTRACT. The current reorganisation of regional economic associations in Latin America, under the impetus of the USA, globalisation of trade and the World Trade Organisation (WTO), is affecting the Caribbean Basin. It is a singularly unequal contest between the Association of Caribbean States (ACS), with its limited scope and resources, and the Free Trade Area of the Americas (FTAA) being implemented under the aegis of the USA.

• AMERICAS • CARIBBEAN REGION •
GLOBALISATION • REGIONAL COOPERA-
TION • REGIONAL INTEGRATION

RESUMEN. Bajo la sombra de los Estados Unidos, de la internacionalización de los intercambios y de la Organización mundial del comercio (OMC), la cuenca caribe se ve afectada por las reestructuraciones actuales en los agrupamientos económicos regionales en América latina. La pelea parece muy desigual entre la organización de los Estados del Caribe (AEC), cuyos competencias y medios son limitados, y la Zona de libre intercambio de las Américas (ZLIA) desarrollada con el control de los Estados Unidos.

• AMÉRICAS • CUENCA CARIBE • COOPE-
RACIÓN REGIONAL • INTEGRACIÓN
REGIONAL • MUNDIALIZACIÓN

Le Bassin caraïbe est devenu le prolongement « naturel » des intérêts politiques et économiques des États-Unis. Sans renoncer définitivement aux opérations militaires et aux pressions diplomatiques, les États-Unis ont, en effet, multiplié les interventions économiques dans les années 1980 (CBI, ou Initiative du Bassin caraïbe en 1983, opération politique et idéologique dont le bilan économique est mitigé) et surtout à partir des années 1990 (fin de l'affrontement Est-Ouest). En 1990, le président Bush fut l'initiateur de l'*Enterprise for the Americas Initiative*, qui visait à propager le néolibéralisme. L'internationalisation des échanges et l'autorité croissante de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) limitent et réduisent aujourd'hui le rôle des associations économiques et politiques régionales. Quel est le poids de ces dernières dans les recompositions régionales ? Quelle est leur marge de manœuvre face aux États-Unis ?

Les difficultés de l'intégration régionale

La création en 1973 de la « Communauté et marché commun des Caraïbes » (Caricom) a représenté une étape dans la coopération économique régionale. Cette association établit une zone de libre-échange et instaure des politiques communes dans les domaines du commerce, de l'éducation et de la recherche, de la santé et des relations extérieures.

Les positions divergentes des États membres du Caricom et de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) et le bilan économique mitigé de ces associations ont entraîné la création de l'Organisation des États de la Caraïbe (AEC) le 29 juillet 1994. Le rôle de cette association, opérationnelle depuis 1995, se limite à la coordination des actions des pays membres dans la négociation avec les

* Université des Antilles et de la Guyane (UAG), Laboratoire GÉODE-Caraïbe, e-mail : maurice.burac@martinique.univ-ag.fr ; henry.godard@wanadoo.fr

** Université de la Réunion, e-mail : tagli@diplomacy.edu

États-Unis visant à leur insertion dans la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). L'AEC répondit à l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna ou NAFTA) signé la même année et à la dynamisation du marché commun sud-américain, le Mercosur. L'AEC regroupe 25 États membres à part entière et 12 États, pays et territoires membres associés, tous engagés dans la voie du développement durable (consultation, coopération et actions concertées). Cette association fait référence à un espace géographique qu'il faut désormais appeler la « grande Caraïbe ». En dehors de Porto Rico, qui n'occupe pas son siège dans l'institution en raison de son association privilégiée avec les États-Unis, l'AEC fédère l'ensemble des Antilles, l'Amérique centrale et les membres du groupe dit du G3, composé de la Colombie, du Venezuela et du Mexique, État signataire de l'Aléna. La Colombie et le Venezuela, de leur côté, appartiennent aussi au Pacte andin, relancé en 1996 sous le nom de Communauté andine. Enfin, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil constituent le Mercosur qui partage l'une de ses frontières avec les Guyanes. Pour répondre aux exigences de l'internationalisation des échanges et de la mondialisation, ces blocs régionaux privilégient à différents niveaux la coopération et l'intégration dans le développement. L'effort porte de plus en plus sur la création de zones de libre commerce, avec réduction des droits de douanes, harmonisation progressive des tarifs extérieurs et amélioration des communications. Si les négociations en cours aboutissent, les regroupements régionaux devraient être coiffés par la ZLEA, cette initiative des États-Unis lancée au premier Sommet des Amériques (1), à Miami, en 1994.

Une intégration continentale en marche sous l'autorité des États-Unis

Le Sommet de Québec a été l'occasion pour les États-Unis et leurs partenaires de réaffirmer leur volonté d'établir une zone de libre-échange à l'échelle du continent américain,

	Membres	Date de création	Population en 2001 (millions)	Superficie en km ² (millions)	PNB total en 2000 (milliards \$)
Bassin caraïbe					
OECS	7	1981	0,55	0,003	2
Caricom	15	1973	14,2	0,46	26
AEC	25*	1994	232	5	730
Amérique du Nord					
Aléna	3	1992	420	21,5	9 900
Amérique centrale					
Groupe des Trois (G3)	3	1992	168	4	607
MCAC	5	1960	197	0,42	50
Amérique latine					
Mercosur	4	1991	219	11,9	1 036
Pacte Andin	5	1969	116	4,7	256
Les Amériques					
ZLEA	34 (‡)	2005 (‡)	840	40,5	12 000
* 25 États indépendants auxquels s'ajoutent 12 territoires sous tutelle ; OECS: Organisation des États de la Caraïbe orientale ; Caricom: Communauté et marché commun de la Caraïbe ; AEC: Association des États de la Caraïbe ; Aléna: Accord de libre-échange nord-américain ; MCAC: Marché commun d'Amérique centrale ; Mercosur: Marché commun du Cône Sud ; Pacte Andin: Communauté andine ; ZLEA: Zone de libre-échange des Amériques. Sources: Banque mondiale (2002) ; PNUD (2002). Compilation: F. Taglioni.					

1. Les principales organisations régionales d'intégration économique et de coopération dans les Amériques au début du XXI^e siècle

de l'Alaska à la Terre de Feu, prévue en 2005. Le président des États-Unis prétend par là « concurrencer l'Europe » et ainsi contrecarrer les ambitions européennes sur le marché latino-américain et asiatique. Cette zone réunirait plus de 800 millions de consommateurs sur 42 millions de km² et dégagerait un PIB annuel estimé à plus de 12 000 milliards de dollars, soit près de la moitié du PIB mondial. En comparaison, les autres accords régionaux d'intégration économique des Amériques (Aléna, Caricom, Marché commun de l'Amérique centrale et Mercosur) paraissent bien étiés (fig. 1). L'Union européenne, avec un PIB de 8 500 milliards de dollars, ou le Japon, avec 4 000 milliards de dollars, restent bien en deçà de la ZLEA.

Pourtant, seuls les États-Unis, le Canada et le Chili sont vraiment engagés dans les négociations de la ZLEA. Les pays les plus faibles et le Brésil, deuxième puissance régionale, sont réticents vis-à-vis de cet accord qui leur ferait perdre une partie de leur souveraineté et pourrait accroître leurs inégalités sociales internes. La grande hétérogénéité économique et sociale constatée dans la future ZLEA apparaît comme un handicap face à une Union européenne qui existe depuis 1957, présente une cohérence économique et

sociale réelle et constitue beaucoup plus qu'une simple zone de libre-échange. Enfin, les sociétés civiles s'inquiètent des conséquences de cet accord et réclament qu'un réel débat démocratique s'engage sur la base d'un bilan des dix dernières années de libre-échange.

La deuxième édition du Sommet des peuples, à Québec en 2001, a concrétisé les nombreuses années d'organisation populaire et d'opposition à la mondialisation néolibérale à travers les Amériques. La ville de Québec a d'ailleurs fait les frais des revendications des militants antimondialisation dans leurs violents affrontements avec la police locale. Le temps presse pour la société civile, car le président Bush a obtenu du Congrès l'autorisation de négocier des accords commerciaux (*Trade Promotion Authority*) qui lui faisait encore défaut pour accélérer le processus de mise en œuvre de la ZLEA.

Jeux et enjeux autour d'une restructuration régionale et continentale

Dans le Bassin caraïbe, les forces en présence sont inégales, tant au sein de la ZLEA que de l'AEC (fig. 2). La ZLEA est une zone de libre-échange qui se construit autour d'un objectif économique précis, alors que l'AEC est une association de coopération technique sans véritable ambition économique ou politique. En outre, l'AEC présente un poids économique dérisoire au sein de la future ZLEA et les économies de ses États membres sont très dépendantes des États-Unis. La position géographique du Bassin caraïbe devrait pourtant lui permettre de jouer un rôle central dans le cadre continental; mais la dispersion, la fragmentation et l'éclatement physique, politique et économique l'emportent. La présence de Cuba, membre de l'AEC, dans cet ensemble ne joue pas en faveur de la reconnaissance des spécificités du Bassin caraïbe par les États-Unis, qui considèrent cette région comme leur *continuum* territorial. Aussi la marge de manœuvre de l'AEC est-elle faible et ses États membres n'ont-ils guère d'autre choix que de suivre un mouvement qui les dépasse, sous peine d'être exclus et marginalisés à l'échelle du continent.

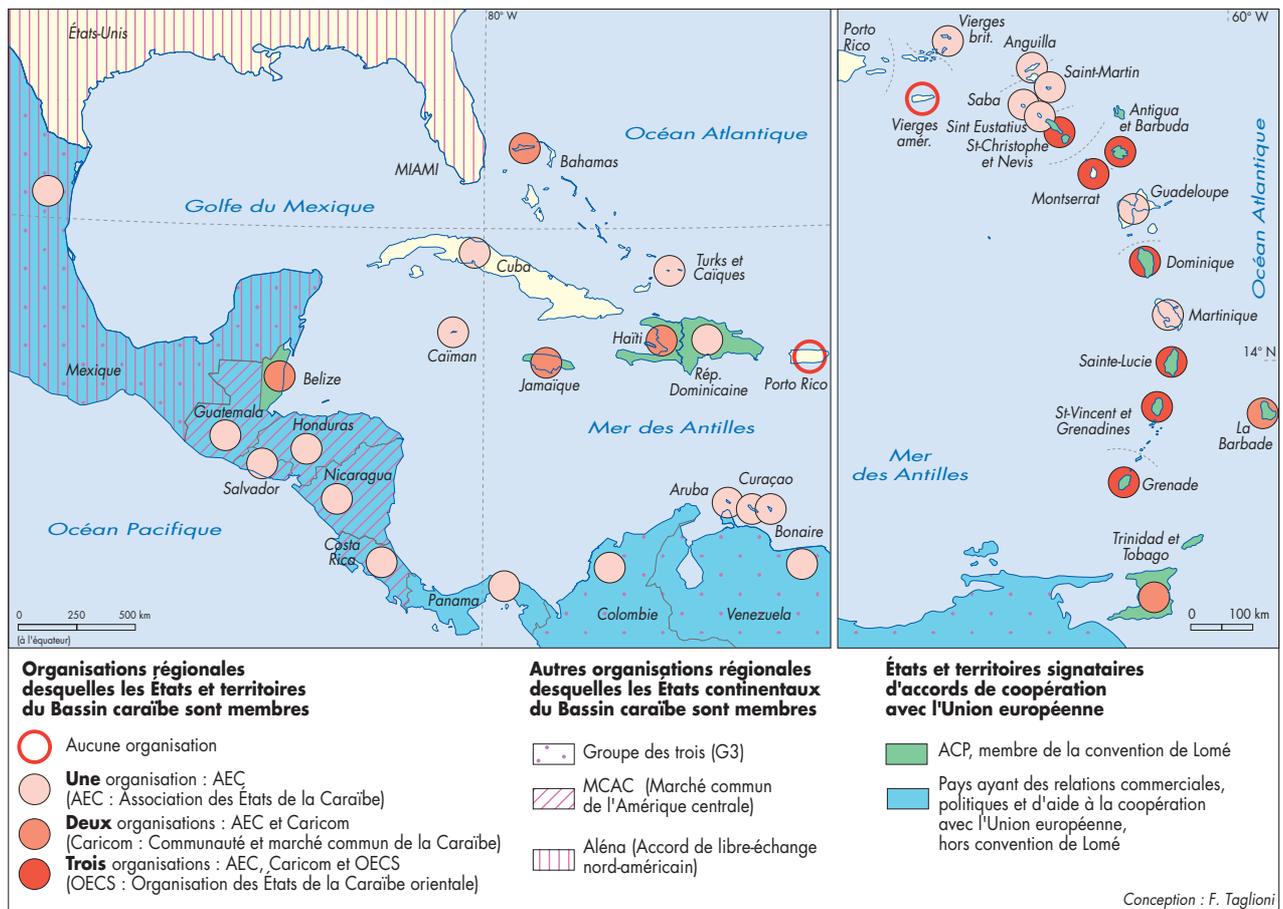
L'attrait du marché états-unien pour les exportations des pays latino-américains et de ceux du Bassin caraïbe fournit aux États-Unis un argument de poids pour imposer leur stratégie et leur propre vision de la coopération et de l'intégration

régionales en fonction de leurs intérêts fondamentaux. Pour Washington, il s'agit, en effet, de faire converger vers un même modèle des préoccupations commerciales, stratégiques et idéologiques. Profiter du renouveau de la pensée économique à l'échelle de l'ensemble du continent et contribuer à faire de la première puissance économique du monde le centre de gravité du Bassin caraïbe sont des objectifs de mieux en mieux perçus par les observateurs.

La stratégie états-unienne, développée dans le cadre du libre-échange, a conduit, dans un premier temps, à la signature de l'Aléna; cette politique économique est susceptible d'être de plus en plus étendue au Bassin caraïbe et à l'Amérique latine, ce que les statuts de l'Aléna permettent. La ZLEA va dans le même sens. Dans ces conditions, les processus d'intégration mis en œuvre avant les initiatives des États-Unis devraient connaître des recompositions, afin de faire face aux nouvelles données mondiales et régionales du développement. La forme états-unienne de l'intégration qui a été retenue dans la mise en œuvre de la ZLEA, déjà expérimentée au sein de l'Aléna, devrait entraîner de nombreux ajustements dans le Bassin caraïbe, notamment dans le domaine des marchés publics et des normes de production.

Malgré leurs faiblesses, les associations régionales demeurent des espaces de discussion qui permettent d'affirmer sur la scène internationale une communauté de destin et une certaine forme de solidarité régionale. En ce sens, l'année 2003 pourrait peser sur les destinées du continent. Luiz Inácio Lula da Silva, président récemment élu du Brésil, et farouche opposant au néolibéralisme, défie les États-Unis sur la question de la ZLEA. Parviendra-t-il à repousser la date de mise en application de la zone de libre-échange et à revitaliser le Mercosur, ce qui pourrait entraver les desseins états-unis ? Le nouveau président argentin pourrait devenir le partenaire privilégié de Luiz Inácio da Silva dans la reconstruction du Mercosur; les éventuelles créations d'un parlement supranational et d'une monnaie commune pourraient redynamiser cette association régionale.

(1) Le Sommet des Amériques se présente comme un forum associant l'ensemble des 34 États des Amériques à l'exception de Cuba. Trois Sommets se sont déjà tenus: en 1994 à Miami, à Santiago en 1998 et à Québec en 2001. Lors de chacune de ces réunions, le thème central porte sur les négociations nécessaires à la mise en place de la ZLEA; sont abordés, mais dans une moindre mesure, les volets démocratie, environnement et sécurité.



2. La participation des États et territoires du Bassin caraïbe à la coopération régionale

Références bibliographiques

ABÉNON L.R., BÉGOT D., BÉGOT M., BURAC M., CALMONT A., HARTOG Th. (2001). *Relire l'histoire et la géographie de l'espace caribéen*. Paris : Hachette, coll. « Hachette éducation », 160 p.

ASOCIACIÓN LATINOAMERICANA DE INTEGRACIÓN (2001). *Evolución del proceso de integración regional durante 2000*. Montevideo : ALADI, 67 p.

BADIE B. (1999). *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*. Paris : Fayard, 306 p.

BÉLANGER L., MACÉ G., eds (1999). *The Americas in transition: the contours of regionalism*. Boulder : Lynne Rienner Publishers, 299 p.

BOUVIER V., ed. (2002). *The globalization of US-Latin American relations*. New York : Praeger, 272 p.

BULMER-THOMAS V. (2001). *Regional integration in Latin America and the Caribbean: the political economy of open regionalism*. Londres : University of London, Institute of Latin American Studies, 322 p.

COUFFIGNAL G., dir. (2002). *Amérique latine 2002*. Paris : La Documentation française-IHEAL, 246 p.

ESPACH R., TULCHIN J., eds (2000). *Security in the Caribbean basin: the challenge of regional cooperation*. Boulder : Lynne Rienner Publishers, 232 p.

GUIMARAES M. (2001). *Integration of the « Americas » in the 21st century*. Carlisle Barracks : US Army War College, 27 p.

MUSSET A., SORIA V., dir. (2001). *Aléna-Mercosur, enjeux et limites de l'intégration régionale*. Paris : IHEAL Éditions, 224 p.

SMOUTS M.-C., dir. (1998). *Les Nouvelles Relations internationales : pratiques et théories*. Paris : Presses de Sciences Po, 407 p.

TAGLIONI F. (1997). « L'Association des États de la Caraïbe dans les processus d'intégration régionale. Quelle insertion pour les Départements Français d'Amérique ? », in *Annales d'Amérique latine et des Caraïbes*, Aix-en-Provence : CREALC, n° 14-15, p. 147-167.

TAGLIONI F. (2002). « Les Dynamiques de coopération entre l'Europe et la Caraïbe », in VAN EUWEN D. (dir.), *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*. Paris : Karthala, p. 263-290.

TAGLIONI F. (2000). « Les méditerranées eurafricaine et américaine : essai de comparaison », in SANGUIN, A.-L. (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*. Paris : L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », p. 73-88.

THEYSSET E. (1999). *L'Amérique latine à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : Economica, 146 p.